Arles, mercredi 12 janvier 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/02933

Modifie par l'avis n° FR/2022/00269

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Autres événements

Protocole sanitaire lié aux prises de postes
à l'écluse de Saint-Gilles

Simple information (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 01/07/2020 à 06:00**
  - **Canal du Rhône à Sète**
    entre les pk 0.220 (poste d'attente amont écluse de Saint-Guilles) et pk 0.680 (poste d'attente aval écluse de Saint-Gilles)

Commentaire :
Pour la sécurité de nos agents et pour assurer le service dans la durée, la décontamination des postes de travail reste une priorité.
A cet effet, un temps d'attente de l'ordre de 30 minutes à la prise de poste de 6h00 et un autre d'1 heure au changement de poste autour de 13h/13h30 reste possible .

Service(s) à contacter :
UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES
Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :
Prochain avis.

Par délégation

Joseph VIOLLIN

UTI Canal du Rhône à Sète
1, quai de la gare maritime
13200 ARLES
Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36